



Procès verbal

Conseil d'établissement
Mardi 14 octobre 2020
18 h 45 (rencontre virtuelle)

Vérification du Quorum

Étaient présents

- Madame Geneviève Langelier-Piette, parent
- Madame Patricia St-Laurent, parent
- Madame Mélody Moody, parent
- Madame Marie-Ève Auger, parent
- Madame Isabelle Brodeur, enseignante
- Madame Sophie Collette, enseignante
- Madame Sophie Richer, enseignante
- Madame Mélissa Venne, secrétaire
- Madame Nancy Perreault, technicienne service de garde
- Madame Vicky Bouchard, directrice

Était absent : Monsieur Serge Picard, parent (s'est joint à la rencontre à 20 h 18)

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour ;

Il est proposé par M^{me} Geneviève Langelier-Piette et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3.0 Nomination d'un(e) secrétaire

Il est proposé par M^{me} Mélody Moody et résolu :

QUE M^{me} Mélissa Venne agisse à titre de secrétaire lors des rencontres.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4.0 INFORMATIONS DE LA DIRECTION

4.1 Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement (doc.1) *

Ce document a été envoyé par courriel et M^{me} Bouchard explique les modifications qui ont eu lieu l'année dernière.

Fonctions et pouvoirs du président du conseil d'établissement

	<p>Madame Vicky Bouchard présente le document et résume les fonctions et pouvoirs du président.</p> <p>4.2 Dénonciation de conflits d'intérêts (doc 2) *</p> <p>Les membres qui ont des conflits d'intérêts devront remplir ce formulaire et le faire parvenir à M^{me} Bouchard.</p> <p>4.3 Formulaire d'autorisation de divulgation de renseignements (doc 3) *</p> <p>Le formulaire sera complété par les parents du conseil d'établissement.</p> <p>4.4 Budget de fonctionnement du CÉ</p> <p>Le budget du CÉ est de 312 \$ et il peut servir pour des frais de déplacement ou de gardiennage.</p>
5 ÉLECTIONS	
CÉ # 20-21-03	<p>5.1 Élection du président du conseil d'établissement</p> <p>Il est proposé par M^{me} Sophie Collette et résolu :</p> <p>QUE M^{me} Patricia St-Laurent soit élue présidente du conseil d'établissement pour l'année 2020-2021.</p> <p>PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>
CÉ # 20-21-04	<p>5.2 Élection du vice-président du conseil d'établissement</p> <p>Il est proposé par M^{me} Sophie Richer et résolu :</p> <p>QUE M^{me} Geneviève Langelier-Piette soit élue vice-présidente du conseil d'établissement pour l'année 2020-2021.</p> <p>PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>
6 OUVERTURE DE LA RÉUNION	
CÉ # 20-21-05	<p>6.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 16 juin 2020 (doc. 4)*</p> <p>Il est proposé par M^{me} Sophie Richer et résolu :</p> <p>QUE le procès-verbal du 16 juin 2020 soit adopté.</p> <p>PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p>6.2 Suivi au procès-verbal</p> <p>Madame Vicky Bouchard fait quelques suivis sur le procès-verbal, notamment sur le don de la FISMR, la grille-matière, les transferts budgétaires. Il y a eu des changements au niveau de l'organisation scolaire : 1 classe en 1^{re} année, 1 classe</p>

	<p>multi 1^{re}-2^e et 1 classe de 2^e année. Pour ce qui est de la mesure ministérielle, l'ajout des cours de musique en maternelle est très apprécié.</p> <p>6.3 Signature du registre</p> <p>La présidente du conseil d'établissement de l'an dernier, Mme Geneviève Langelier-Piette ainsi que la direction, Mme Vicky Bouchard devront signer le procès-verbal.</p>
	<p>7 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC Aucun public</p>
	<p>8 REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ Aucun membre présent.</p>
	<p>9 POINTS DE DÉCISION</p>
CÉ # 20-21-06	<p>9.1 Dispense de lecture du procès-verbal</p> <p>Il est proposé par M^{me} Geneviève Langelier-Piette et résolu :</p> <p>QUE le procès-verbal de chaque séance soit lu par les membres lors de la réception par courriel pour éviter la lecture sur place.</p> <p>PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>
CÉ # 20-21-07	<p>9.2 Règles de régie interne (doc 5) *</p> <p>Madame Vicky Bouchard nous explique brièvement les règles de régie interne.</p> <p>Il est proposé par M^{me} Sophie Collette et résolu :</p> <p>QUE les règles de régie internes soient adoptées telles que présentées.</p> <p>PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>
CÉ # 20-21-08	<p>9.3 Calendrier des séances et plan de travail (doc 6) *</p> <p>Madame Vicky Bouchard nous présente le calendrier des séances du conseil d'établissement.</p> <p>Il est proposé par M^{me} Geneviève Langelier-Piette et résolu :</p> <p>QUE les dates soient approuvées telles que présentées.</p> <p>PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>
CÉ # 20-21-09	<p>9.4 Principes d'encadrements relatifs aux contributions financières des parents (doc 7)</p> <p>Madame Vicky Bouchard nous fait la lecture du document.</p> <p>Il est proposé par M^{me} Sophie Richer et résolu :</p>

<p>CÉ # 20-21-09</p>	<p>QUE le document des principes d'encadrements relatifs aux contributions financières des parents soit adopté tel que présenté.</p> <p>PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p>9.5 Autorisation de sorties dans le quartier</p> <p>Comme par les années passées, M^{me} Bouchard demande l'autorisation aux membres du conseil d'établissement pour que les élèves puissent marcher dans le quartier. Cette autorisation sera effective pour l'année scolaire 2020-2021 et jusqu'à la 1^{re} rencontre du CÉ de 2021-2022.</p> <p>Il est proposé par M^{me} Sophie Collette et résolu :</p> <p>QUE les élèves auront l'autorisation de sorties dans le quartier.</p> <p>PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>
<p>CÉ # 20-21-10</p>	<p>9.6 Campagne de financement 2020-2021 avec la FISMR</p> <p>Les dernières activités de financement de la FISMR telles que le brunch et le golf n'ont pas pu avoir lieu à cause de la pandémie. Madame Vicky Bouchard explique qu'encore une fois cette année, l'école se joindra à la Fondation de l'Instruction de Saint-Marc-sur-Richelieu pour amasser des fonds. Cette Fondation contribue depuis plusieurs années à faire, entre autres, des achats de livres ou de l'ajout d'orthopédagogie à l'école. La campagne se déroulera du 15 octobre au 9 novembre. Il s'agit de vente de divers produits de consommation de la compagnie Perfection.</p> <p>Il est proposé par M^{me} Marie-Ève Auger et résolu :</p> <p>QUE l'école participe à la campagne de financement de la FISMR.</p> <p>PROPOSITION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ</p>

10 POINTS D'ÉCHANGE

10.1 Mesure « Aide aux parents »

Un budget d'un peu plus de 1000 \$ est alloué pour des conférences aux parents. Nous pourrions approcher Richard Robillard pour une conférence en ligne ou utiliser le budget pour s'associer au secteur de Beloeil. Une conférence pourrait avoir lieu avec les écoles de secteur de Beloeil. Madame Patricia St-Laurent propose de réserver M. Robillard et voir par la suite si nous voulons nous jumeler avec les autres écoles.

10.2 Correspondance

Aucune correspondance

10.3 Parole à la représentante du comité de parents

Ce fut une soirée de politique, jeudi dernier. Lecture du procès-verbal et élections ont eu lieu. Il n'y avait aucun point majeur à l'ordre du jour. Aucun parent ne s'est présenté pour le district 1. Les comptes-rendus des rencontres seront envoyés à tous les parents de l'école pour les informer.

10.4 Parole à la technicienne du service de garde

Le mot clé cette année : adaptation. Le retour est facilitant puisque l'équipe est la même depuis quelques années. En général, la rentrée se passe bien. Les élèves sont bons, ils s'adaptent bien au fil du temps. Le passage en zone rouge touche davantage le service de garde. Lorsqu'on était en zone orange, nous pouvions ajouter une 2^e bulle stable à un groupe. Nous devons avoir, à partir de ce vendredi, une distance de 2 mètres en chaque bulle-classe. Une réorganisation de la cafétéria a eu lieu afin de respecter les mesures sanitaires. Ce changement au service de garde touche davantage le groupe de Patricia puisqu'elle a des élèves de plusieurs groupes. Les zones de la cour d'école sont utilisées en alternance pour diversifier les activités avec les élèves.

10.5 La vie à l'école

Le mot clé est vraiment l'adaptation aussi pour le personnel enseignant. Les élèves de 5^e et 6^e année doivent porter le masque dans les déplacements ainsi que dans le transport scolaire. Il est vraiment difficile pour le personnel d'avoir en tout temps le masque de procédure ainsi que les lunettes de protection/visière. Le côté humain avec les enfants, c'est ce qui manque le plus à l'équipe-école. Nous

	<p>travaillons tous très fort pour faire passer de belles journées aux enfants. Madame Sophie Collette fait partie du comité organisateur pour l'Halloween. Les élèves pourront se déguiser et des activités seront organisées en après-midi dans chacune des classes. Nous allons vivre cette fête différemment cette année.</p> <p>10.6 Autres sujets : Aucun autre sujet</p>
CÉ # 20-21-12	11 Levée de l'assemblée, M ^{me} Sophie Richer propose la levée de l'assemblée à 20 h 27.

Patricia St-Laurent
Présidente

Vicky Bouchard
Directrice